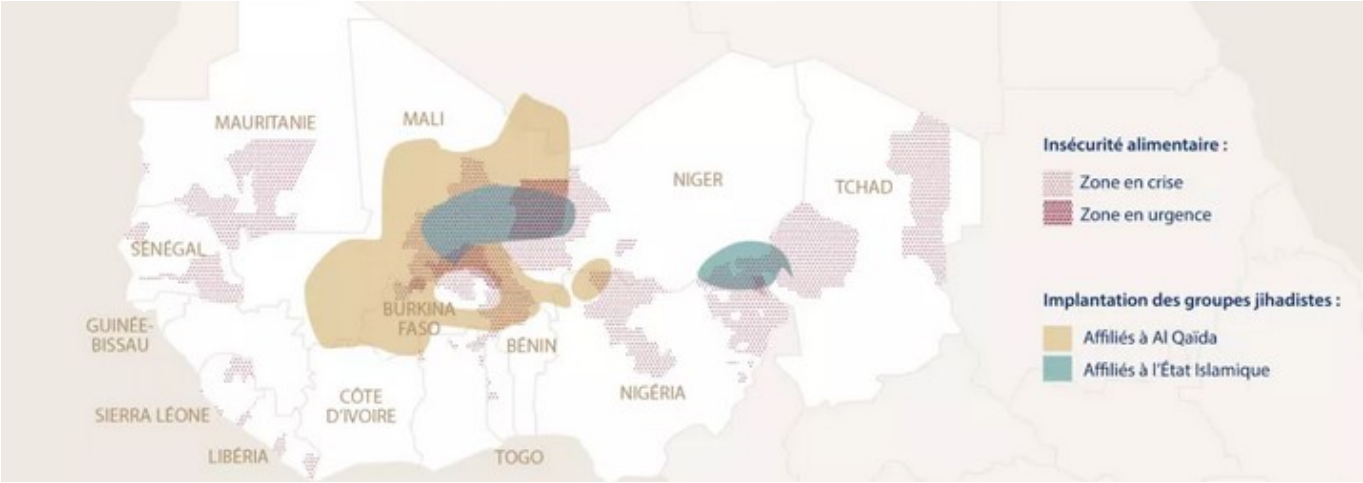
Afrique de l'Ouest : développer les filières agricoles pour contribuer à la sécurité

16 octobre 2023

Dans une étude très documentée publiée en septembre 2023, l'Institut Montaigne étudie le rôle que pourrait jouer le secteur agricole dans la lutte contre la dégradation de la sécurité des populations en Afrique de l'Ouest. Le rapport vient alimenter les réflexions sur l'engagement de la France dans cette région. Il envisage notamment des évolutions de la politique de coopération économique impliquant acteurs publics et privés européens et ouest-africains, ainsi que les bailleurs de fonds internationaux.

L'auteur montre que la marginalisation économique des populations, notamment rurales, a contribué au développement de l'insécurité (figure ci-dessous). Il revient également sur les multiples facteurs ayant facilité le développement du djihadisme : contextes politiques internes et géopolitiques, accès difficile aux ressources, rejet de l'État, conflits intracommunautaires, évolution de la religion au sein des pays de la région.

Zones d'insécurité alimentaire et zone d'implantation des groupes djihadistes



Source : Institut Montaigne

Sur la base d'études publiées par l'OCDE, l'auteur rappelle que le secteur agricole est à la fois la principale source de revenus pour une grande partie de la population rurale et le premier contributeur à la réduction de la pauvreté. Fort de ces constats, il formule 12 recommandations, regroupées en quatre axes, pour améliorer la structuration de la filière agricole. Le premier consiste en un meilleur encadrement juridique du foncier, un accroissement de la productivité des intrants et une transformation locale des produits agricoles. Des coopératives dites « intégrées » pourraient en être le support. Le deuxième axe recommande le développement de l'irrigation et de l'électrification basées sur l'énergie solaire, l'amélioration des infrastructures régionales de transport et de logistique. L'auteur encourage également la structuration des compétences agronomiques des filières,

notamment par le développement d’écoles nationales à vocation régionale. Les propositions du troisième axe concernent la réorientation des finances publiques et privées (nationales, étrangères et de la diaspora) vers le secteur agricole. Elles visent aussi à améliorer la collecte de l’impôt. Enfin, les entreprises étrangères pourraient investir avec des entreprises nationales, mais l’environnement des affaires devra s’améliorer.

Amandine Hourt, Centre d’études et de prospective

Source : Institut Montaigne